

N°847

3 mars 2022  
Notre courriel :  
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH  
CADRES



FLASH  
CADRES

## Salaires : Le ras le bol des cadres !

L'exaspération des personnels d'encadrement sur la question des salaires est en train de rejoindre celle des autres composantes du salariat.

Le volume de dividendes distribués aux actionnaires bat des records historiques et prospère sur la baisse des salaires sous couvert de réduction des dépenses publiques, pour en réalité réduire l'imposition des sociétés. Les cadres ne sont pas dupes de ces stratégies.

Aussi n'acceptent-ils plus leur exclusion de mesures salariales que les entreprises concentrent depuis des décennies sur les plus bas salaires. D'après les travaux de l'Insee : en 2018, le salaire annuel net moyen des cadres n'avait pas retrouvé en euros constants son niveau de 2001. Quant aux professions intermédiaires, leur salaire a stagné sur toute la période. En 2020, dans le secteur privé, la pandémie s'est traduite par un effondrement du salaire moyen, qui a reculé de 4,6% ! Pas seulement à cause du chômage partiel, mais aussi en raison de la baisse ou de la suppression de la part variable des salaires, qui est une composante essentielle de la rémunération des cadres et assimilés. Pour le bien commun, il y a urgence à

augmenter le salaire des cadres. C'est indispensable pour soutenir la consommation et donc l'activité et l'emploi. C'est indispensable pour débloquer les grilles de rémunération au profit de l'ensemble des salariés. Les entreprises tirent argument de la stagnation ou baisse du salaire des cadres et pour réduire à la précarité salariale les ouvriers et employés tout en appelant à la rescousse l'État. Soyons dans l'action le 17 mars !



### Branche Poste

#### Augmentations salariales des cadres

La CGT a exprimé son exigence pour que les NAO ne se traduisent pas par un recul du pouvoir d'achat des postiers. Pour cela, la référence c'est l'inflation qui avoisinera, selon l'INSEE les 3.4% pour 2022. Autre référence, le résultat du Groupe La Poste, avec un CA en progression à 34 milliards d'€ et un Résultat Net Part Groupe à 2.69 milliards d'€. Partant de là, comment se contenter des dernières propositions de La Poste, en deçà de l'inflation, et basées en majorité sur des critères individuels : 2.50% pour la classe 3, dont 1.30% sur l'enveloppe générale, 2.50% pour les groupes A dont 1% sous conditions de notation, 2.50% pour les groupes B uniquement en augmentation individuelle. Un complément d'enveloppe pour les DE/DS de 0.50% est prévu.

Quid des autres propositions de la CGT, comme le 13ème mois, le repyramidage des grilles indiciaires, ou encore la rétroactivité des NAO au 1<sup>er</sup> janvier.

#### Droits et libertés à La Poste

Depuis plusieurs mois, La Poste remet en cause les droits et libertés de tous les postiers, par une dégradation de leurs acquis et conditions de travail : par des négociations déloyales pour les derniers accords, par le non-respect du droit de travail et des salariés dans les établissements, pour rémunérer la CDC et la CNP.

Les directions s'attaquent notamment à leur liberté d'expression, en soumettant leur participation aux HIS à l'approbation de la hiérarchie, en interdisant la prise de paroles aux représentants syndicaux, en s'attaquant aux militants et en remettant en cause le droit constitutionnel du droit de grève par la ponction des jours de repos.

La CGT doit associer tous les salariés pour défendre le droit de s'informer, de revendiquer, de s'organiser et de contester.

### Branche Télécoms

#### Notre santé nous appartient

Malgré une situation sanitaire, toujours préoccupante, Orange n'écoute pas la CGT. A Orange, le virus Omicron ne s'arrête pas à la porte de l'entreprise, donc la CGT continue de réclamer le renforcement des effectifs dans tous les services en tension, le renforcement des EPI avec fourniture de masques aux personnels qui le souhaitent, le télétravail jusqu'à 5 jours avec possibilité d'avoir son matériel professionnel à domicile.

Elle demande aussi une vigilance accrue concernant la « santé physique et mentale » de la population salariée, l'ouverture immédiate d'une négociation exceptionnelle relative au télétravail pour prendre en compte l'explosion du coût de vie, les frais à la charge des salariés et les situations personnelles et familiales.

#### Transparence ?

Les salarié-e-s voient arriver sur leur poste de travail de nouveaux outils bureautiques basés, une fois de plus, sur les suites Microsoft et l'emploi d'un cloud propriétaire dont les salarié-e-s ne connaissent pas les conditions d'usage et sécurité.

Ces nouveaux outils annoncent aussi la mort de ceux qui étaient développés en interne et dont l'arrêt signe ainsi la suppression de postes de développement et de soutien. Enfin il faut souligner l'évolution des modes de travail, avec l'apparition d'outils comme Teams qui tend à imposer des méthodes de travail sans égard aux besoins des salarié-e-s et est utilisé aussi pour effectuer la surveillance via la visio des salarié-e-s en télétravail ! La CGT ne peut accepter cette stratégie de destruction permanente des emplois et des conditions de travail.



Fédération nationale des salariés du secteur  
des activités postales et de télécommunications CGT  
Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 48 18 54 30 - C.C.P. Paris 20376 D  
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : ufc@cgt-fapt.fr



## Échos

### De la sueur et des larmes !

L'exécutif a pour objectif de ramener le déficit public à 5% du Pib en 2022 et à 3% en 2027. Pour atteindre de tels objectifs, il faudrait réaliser plus de 9 Md€ d'économies. Sans parler des nombreuses baisses d'impôts qui ont été accordées par le Gouvernement. La Cour des comptes juge incertain la réalisation de cet objectif et tire la sonnette d'alarme sur l'augmentation considérable des dépenses publiques : elles devraient représenter 59,8% du Pib en 2021 et 55,7% en 2022 soit 2 points de plus qu'en 2019. Pour revenir sous les 3% de déficit d'ici à 5 ans, il faut diviser par deux le rythme des dépenses publiques sur le prochain quinquennat.

Pour le Gouvernement les 9Md€ d'économies à réaliser correspondent à la fin des dispositifs d'urgence. La CGT sera vigilante pour que les économies ne se fassent pas sur nos salaires ou retraites.

## Privés d'emploi

### Plus de précaires

Election présidentielle oblige, le gouvernement à grand renfort médiatique ne cesse de clamer une baisse significative du nombre de chômeurs. Selon les chiffres du ministère du Travail le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) aurait baissé de 12,6% en un an. Ce chiffre est à relativiser si l'on considère l'augmentation de 44% en un an des radiations administratives, prononcées envers des chômeurs considérés, par pôle emploi, comme n'ayant pas respectés leurs obligations. De plus, le nombre des chômeurs de catégorie C a augmenté de 8,6%. Cette catégorie regroupe toutes les personnes en temps partiel et contrat court en recherche d'emplois pérennes. Alors une baisse modérée, certes mais au profit de la précarité !

### Emplois non pourvus : Un mythe

D'après Pôle Emploi, 8 offres d'emplois sur 10 conduisent à un recrutement. Avec 3 millions de chômeurs, cela paraît logique. Seulement 6% des offres ne trouvent pas d'issue favorable. A côté de cela, 48% des Français pensent que la plupart des chômeurs ne cherchent pas de travail ; aux vues des chiffres de recrutement c'est bien le manque d'offres qui fait qu'il n'y a pas plus de recrutement et non l'absence de recherche de travail par les chômeurs. Quand les employeurs non pas recrutés de candidats, il s'avère souvent que la recherche du « mouton à 5 pattes » n'a pas abouti. Le problème est bien l'offre d'emploi.

Pour réduire le chômage de masse, la CGT propose la semaine de 32 h sans baisse de salaire. Là où le temps de travail est plus bas, le chômage l'est aussi.

## International

### Notre bien commun

Alors que les ressources terrestres se raréfient, l'océan attire les convoitises du grand capital. Il est à la fois source de richesses, voie de communication et lieu de pouvoir. Il représente 71% de la superficie du globe, 90% du volume de l'habitat disponible pour les organismes vivants et contient 97% de l'eau sur terre. Il produit la moitié de notre oxygène et capte presque 30% du dioxyde de carbone généré par les activités humaines. L

La France représente le 2ème espace maritime mondial, avec plus de 10 millions de kilomètres. Pour la CGT, répondre à l'urgence environnementale ne pourra pas se faire sans apporter des réponses à l'urgence sociale. La CGT préconise que les connaissances scientifiques sur les océans soient développées en vue de protéger les milieux marins, pas d'optimiser leur exploitation. Pour répondre aux enjeux maritimes de demain, la gestion des ports doit rester publique.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### SAM : 100 jours d'occupation

Le 2 mars, cela fera 100 jours que les salariés licenciés de la fonderie SAM de Viviez dans l'Aveyron occupent leur usine. Ainsi, ils organisent un nouveau grand rassemblement ce jour-là à 17h30 devant le site pour faire le point sur la situation et dire exactement où ils en sont. Les représentants du personnel ont rencontré la préfète de l'Aveyron pour un point d'étape sur le volet d'accompagnement social des personnels licenciés. Toutefois, les dernières annonces concernant les aides accordées par la Région et l'Etat pour financer les études de faisabilité d'une éventuelle reprise d'une partie du site n'ont fait que conforter les salariés dans leur choix de placer l'usine et l'outil de production sous leur protection afin de l'entretenir et d'empêcher une vente des actifs aux enchères.

## Social

### Exigeons d'autres mesures

Depuis un an, les prix du gaz ont quadruplé entraînant de fait une forte augmentation des prix de l'électricité. L'énergie est un bien essentiel et devrait faire l'objet d'une maîtrise publique dans le cadre d'un pôle public de l'énergie, ce qui permettrait l'égalité d'accès quels que soient son niveau et son lieu de vie. Le coût de l'énergie impacte particulièrement les plus précaires. Et, ni le chèque énergie exceptionnel de 100 euros, ni l'indemnité inflation versée à ceux qui gagnent moins de 2000 euros nets par mois ne peuvent leur permettre de sortir durablement de la précarité. Le gouvernement a annoncé l'application du bouclier tarifaire pour les HLM et copropriétés, néanmoins, il ne s'attaque pas à la racine du problème.

### Droit au logement pour tous

Adoptée le 9 février, la loi 3 DS (Différenciation, Décentralisation et Déconcentration) vide de son esprit la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain, votée en 2000, qui imposait aux plus grandes communes d'avoir au moins 25% de logements sociaux). En effet les modalités pour y parvenir ont été assouplies et les sanctions, en cas de non-respect de cette règle, allégées. L'obligation de construction pourra varier d'une commune à l'autre. Une mutualisation intercommunale est autorisée, ce qui permettra aux communes récalcitrantes de se cacher derrière leurs voisins plus volontaristes.

La CGT défend le droit au logement pour tous et la cohésion sociale. Dans cette logique, elle prône la construction de 400 000 logements sociaux par an, suivant le principe de solidarité de la loi SRU. Pour la CGT, l'Etat doit reprendre son rôle d'aménagement du territoire.

## Égalité

### 8 mars : en grève pour l'égalité !

50 ans après la loi Roudy qui impose un salaire égal pour un travail égal, mais aussi un salaire égal pour un travail de valeur égale, le compte n'y est toujours pas. Alors qu'elles sont plus diplômées, les femmes sont moins payées que les hommes. C'est comme si, chaque jour, elles arrêtaient d'être payées à 15h40 ! 80% d'entre elles sont victimes de sexisme et de discriminations diverses.

Et les femmes cadres ne sont pas épargnées.

Pour ne plus devoir choisir entre carrière et famille, ne plus être victimes de temps partiels imposés, ni de discriminations professionnelles, sexistes ou financières, le 8 mars, avec la CGT et le collectif de syndicats et d'associations féministes, tous en mouvement pour l'égalité et la défense des droits des femmes.